P 1973	ID 5370

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Max WEBER

Luxembourg, le 18 octobre 2021

Objet : Votre demande de pétition publique 1973 – Keng Prise en charge vun de Spidol's Käschten wann een sech als Erwuessenen net géint de Covid-19 wëll impfe loossen. / Pas de prise en charge des frais médicaux pour les personnes majeures non vaccinées contre le Covid-19.

Monsieur,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 13 octobre 2021, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

En se ralliant à la pétition publique 2003 - Facturation intégrale des frais d'hospitalisation/médecins pour patients COVID-19 volontairement non vaccinés, pétition à contenu similaire, acceptée par la Commission des Pétitions, votre demande de pétition publique 1973 peut dès lors être retirée et est à considérer comme irrecevable.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés